En France, le diabète se porte bien…les diabétiques, beaucoup moins…

Ces chiffres sont alarmants. Ils appellent à une mobilisation générale des acteurs pour une prise en charge globale fondée sur la prévention et l'accompagnement ainsi qu'à la création d'un observatoire du diabète et de la vie des diabétiques.

Le diabète, grand pourvoyeur de l'hôpital

En 2013, plus de 3 millions de personnes atteintes de diabète prenaient un traitement médicamenteux. Les chiffres des hospitalisations sont dramatiques :

- Plus de 20 493 d'entre elles ont été hospitalisées pour une plaie du pied dont 8 000 pour amputation d'un membre inférieur
- 17 148 ont subi un accident vasculaire cérébral imposant une hospitalisation
- 11 737 ont aussi été hospitalisé pour un infarctus du myocarde
- 4256 d'entre elles sont entrées en insuffisance rénale chronique terminale

La prévention et l'accompagnement à développer d'urgence pour lutter contre les inégalités

Toutes ces complications le démontrent : le diabète est une maladie grave. A cela s'ajoute des inégalités sociales et territoriales importantes :

- un diabétique résidant en Guyane a 2,2 fois plus de risque de se faire amputer d'un membre inférieur qu'un diabétique résidant en Languedoc Roussillon !
- Les hospitalisations pour une plaie du pied sont de 1,4 fois plus élevées chez les personnes diabétiques de moins de 60 ans bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) que chez les non-bénéficiaires. En somme, les diabétiques les plus défavorisés sont moins bien suivis et développent donc plus de neuropathies entre autres

Une priorité nationale de santé publique

L'effort pour réduire d'une part les complications et d'autre part les inégalités reste considérable. La Fédération Française des Diabétiques appelle donc :

- à la coordination de tous les acteurs territoriaux dans la mise en œuvre d'actions de prévention :
- des facteurs de risque parfaitement définis que sont le surpoids, l'hypertension, dyslipidémie (taux de graisse dans le sang), le tabagisme, la sédentarité
- Des complications du diabète
- A renforcer la prise en charge des personnes atteintes de diabète en développant l'accompagnement dans le cadre de projets médicaux de proximité.

Notre appel aux pouvoirs publics :
Face à cette pandémie, la Fédération Française des Diabétiques interpelle à nouveau les pouvoirs publics sur trois priorités :
1. Permettre à chacun sur l'ensemble du territoire et quel que soit sa situation sociale d'avoir accès aux soins et à l'innovation pour améliorer sa qualité de vie.
2. Rendre indispensable l'accompagnement et l'éducation thérapeutique personnalisée dans le parcours de santé

3. Créer un observatoire du diabète et la vie des diabétiques.
La Fédération Française des Diabétiques appelle à la mobilisation générale contre le diabète et pour l’amélioration de la vie des diabétiques.

La Fédération Française des Diabétiques est une association de patients au service des patients et dirigée par des patients. C'est une Fédération, dotée d’un siège national et d’un réseau de 93 associations locales, réparties sur l’ensemble du territoire national. Elle représente les quatre millions de patients diabétiques. Fondée en 1938 et reconnue d’utilité publique, elle est totalement indépendante de toute institution publique, de tout organisme ou entreprise privée, de toute corporation professionnelle. Forte de cette indépendance, la Fédération bénéficie d'une légitimité reconnue auprès des pouvoirs publics, des professionnels de santé et des laboratoires pharmaceutiques. L’ensemble de la Fédération est pleinement engagé dans la gouvernance de la santé. En outre, elle œuvre à la guérison du diabète en soutenant la recherche scientifique et développe des actions de solidarité internationale.

Source : BEH_34-35, INVS, 10 novembre 2015